



Date d'affichage : 29 MAI 2026

## AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE se réunira, en séance ordinaire, le :

**Jeudi 04 juin 2026 à 20h00**  
**Salle du Conseil Municipal (mairie)**

### L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 mai 2026
2. *Délibérations :*
  - *Avis / parc agrivoltaïque (Les Terres à l'Argent)*
  - *Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)*
  - *Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.)*
  - *Règlement intérieur relatif au droit à la formation des élus*
  - *Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire pour la médecine préventive*
  - *Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet au 1<sup>er</sup> juillet 2026*
  - *Décision du Maire n° 01/2026 (Feu d'artifice « CHAMBOURG au bord de l'eau »)*
3. Questions diverses :
  - A.G. de l'Entraide Lochoise
  - Travaux SIEIL 37 (éclairage public) / carrefour giratoire rue Georges Coureline – RD 943 et RD 94

Fait à CHAMBOURG-SUR-INDRE, le 29 mai 2026

Le Maire



Frédéric ANTIGNY

